



AFGSU 2

L'attestation a une durée de validité de 4ans.

Public :

Arrêté du 1er Juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014.

« Professionnels de santé inscrits dans la 4ème partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé »

Prérequis :

Exercer au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

Modalité : Dossier d'inscription sur demande auprès du secrétariat.

Délai d'accès : Contacter le secrétariat

Lieu :

- Au CESU
- Sur site : Nous contacter

Intervenants :

Professionnels de santé habilités par un CESU à dispenser les formations aux Gestes et soins d'Urgence.

Objectifs :

Etre capable :

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale ;
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles
- Acquérir les connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique

Contenu de formation :

- Organisation des secours : SAMU-SAS-SMUR
- Alerte et bilan patient
- Identification et prise en charge d'une urgence vitale : Hémorragie, obstructions voies aériennes, inconscience, arrêt cardio respiratoire.
- Identification et prise en charge d'une urgence potentielle : malaise, traumatismes.
- Sensibilisation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles et aux urgences collectives.
- Utilisation du matériel d'urgence à disposition

Méthodes Pédagogiques :

- Technologie de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mise en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation simulée à complexité variable
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux

Modalités d'évaluation :

- Mises en situations simulées selon les recommandations de l'HAS.
- Modalité d'évaluation en suivant l'apprentissage et les simulations de la grille d'évaluation.
- Appréciation de la satisfaction

Durée : 21h (3journées)

Dates :

Du 10 au 12 avril 2024	Du 30 avril – 07 et 14 mai 2024
Du 21 au 23 mai 2024	Du 05 au 07 juin 2024
Du 02 au 04 septembre 2024	Du 18 au 20 septembre 2024
Du 14 au 16 octobre 2024	Du 05-19-26 novembre 2024
Du 27 au 29 novembre 2024	Du 05-12-17 décembre 2024

Groupes : 10 à 12 personnes

Coût de la formation : 498€ de frais pédagogique

En 2022, 100% des participants interrogés ont atteint tous leurs objectifs, ou en grande partie

Taux de satisfaction

